DHN Service
Hygiène des réseaux aérauliques

QUALIBAT
Votre label de fiabilité

Communauté de Communes de Forez-Est
6 Place Paul Larue
42110 FEURS

Veauche, le 12/05/2026
Affaire suivie par : David VARENNE

CONTRAT N°6692020

Nettoyage et désinfection des Ventilations Mécaniques Contrôlées et Centrale de Traitement d'Air

Conformément au règlement sanitaire (arrêté N°79-561) annexe IV article 31

Certification QUALIBAT 5331 nettoyage des réseaux aérauliques (Technicité confirmée)

Entre d'une part

Communauté de Communes de Forez-Est
6 Place Paul Larue
42110 FEURS

Et d'autre part

S.A.S. DHN Service
ZA DES PRAIRIES
13 Rue GUTENBERG
42340 VEAUCHE

ONT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

I. OBJET DU CONTRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

Le présent contrat a pour objet l'exécution des travaux suivants : Nettoyage des Ventilations Mécaniques Contrôlées et Centrale de Traitement d'Air

Lieu et Fréquence d'intervention

Lieux d'intervention :

Interlude Crèche	Veauche
Forez Enchanté	Feurs
Les p'tites Frimousses	Cuzieu
L'Arche des Pitchous	Bellegarde en Forez
Crèche La Souris Verte	Rozier-en-Donzy
Le Jardin Enchanté	Balbigny
La récré	Montrond les bains
L'équipage	Chazelles /Lyon
Chapi-Chapeau	Chazelles /Lyon
La Passerelle	Panissières

Nombre de Passage(s) annuel(s) **: 1 Intervention partielle ou Complète**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

Méthodologie Intervention Complète

- Dépose des bouches d'extraction et grilles : Nettoyage et désinfection avec un détergent
- Dépose partielle, ou totale selon besoin, des plaques de faux plafond
- Repérage des réseaux
- L'obturation temporaire des réseaux : par cloisonnement sera réalisé à l'aide de ballons gonflables ou tampons obturateurs.
- Le traitement des réseaux principaux et secondaires est effectué dans le sens des flux d'air : à chaque fois que l'installation le permet.
- La pose d'un film plastique sur les orifices de distribution : sera effectuée le temps nécessaire au traitement des réseaux et à la récupération des particules résiduelles après la remise en fonctionnement de l'installation.
- Brossage interne des gaines : ce fera à l'aide d'un robot « DRILLER », équipé d'une gaine flexible et de brosses adaptées aux différentes sections de gaines à traiter, possédant une rotation alternative à vitesse variable.
- La mise en dépression : soit par le maintien de l'extraction d'origine, soit par la mise en place d'une centrale mobile de traitement d'air équipée de filtres haute efficacité.
- Fermeture des trappes de visite après la désinfection du réseau
- Les bouches d'extraction et grilles : seront nettoyées et désinfectées avec le concept OXITOU (sans chlore ni acide).
- Nettoyage et désinfection des diffuseurs d'air
- Remontage des bouches d'extraction
- Mise hors tension des Ventilateurs d'extraction
- Les caissons d'extraction (VMC) : ouverture des caissons, création si nécessaire d'une trappe de visite sur les volutes des ventilateurs, dépoussiérage par aspiro-brossage simultané des Turbines des ventilateurs et de l'intérieur des caissons.
- Contrôle visuel de l'état des courroies, des connexions électriques et de l'équilibrage
- Fermeture des caissons et vérification du bon fonctionnement

Méthodologie Intervention Partielle

- Dépose des bouches d'extraction et grilles : Nettoyage et désinfection avec un détergent
- Brossage interne des entrées de gaines : se fera à l'aide d'un robot « DRILLER », équipé d'une gaine flexible et de brosses adaptées aux différentes sections de gaines à traiter, possédant une rotation alternative à vitesses variable.
- Remontage des bouches d'extraction
- Nettoyage et désinfection des diffuseurs d'air
- Mise hors tension des Ventilateurs d'extraction

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

- Les caissons d'extraction (VMC) : ouverture des caissons, création si nécessaire d'une trappe de visite sur les volutes des ventilateurs, dépoussiérage par aspiro-brossage simultané des turbines des ventilateurs et de l'intérieur des caissons.
- Contrôle visuel de l'état des courroies, des connexions électriques et de l'équilibrage
- Fermeture des caissons et vérification du bon fonctionnement

Produits

Produit certifié conforme aux normes en vigueur.
Bactéricide EN 1040-EN 1276 ; Fongicide EN 1275 ; Virucide NFT 72-181 ; Sporicide NFT 72-230
Actif contre les LEGIONELLES, opération limitée aux Micro-organismes.

La désinfection est garantie à l'instant « T », la Société D.H.N. ne pourra être tenu responsable de toute contamination survenant après la remise en service de la ventilation.

Matériels

- Ensemble de brossage mécanisé « DRILLER », équipé d'une gaine flexible et d'un ensemble de brosses adaptables aux sections des différentes gaines à traiter
- Aspirateur air/eau 60 litres
- Centrale mobile de traitement d'air
- Divers petits matériels de brossage
- Essuyage et lavage.

Procédure et Traçabilité

- **La confirmation** de la date d'intervention vous sera transmise dès réception de votre commande.
- **Le bon d'intervention** est présenté en fin d'intervention et signé par le client ou son représentant afin de valider le bon déroulement de l'opération.
- **Le certificat de passage** est fourni en fin d'intervention et conservé par l'établissement.
- **Le REGISTRE de Sécurité de l'établissement** est mis à jour à l'issue de l'intervention.
- **Le rapport d'intervention** sera fourni uniquement pour un dysfonctionnement constaté.

II. PENALITES D'ANNULATION

Toute annulation de l'intervention devra être signalée par fax ou par mail à la SAS DHN Service dans un délai maximum de 48H précédent la date prévue.
En cas de non-respect de ce délai, une facturation de 25% du montant de l'intervention HT sera envoyée au client.

III. GARANTIE DE MOYENS

Dans le cadre de ses activités la SAS DHN Service s'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains et matériels dont elle dispose pour assurer le bon déroulement des opérations prévues.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

IV. ASSURANCES

La SAS DHN Service s'engage à dédommager selon les règles du droit commun la partie lésée des préjudices causés aux personnes, aux biens mobiliers et immobiliers conformément aux montants prévus par son contrat d'assurance.

La SAS DHN Service certifie avoir contracté un contrat d'assurance ALLIANZ ACTIF PRO N° 60666837 nécessaire à son activité et pouvoir justifier de leur validité sur simple demande du client.

En cas de sinistre découlant de nos interventions, le client s'engage à informer la SAS DHN Service sous **24 heures**. Celle-ci se réserve le droit d'effectuer la réparation elle-même ou de faire intervenir une entreprise de son choix.

La SAS DHN Service décline toutes responsabilités en cas de non- conformité de vos installations électriques et de non étanchéité des gaines d'extraction.

V. DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS

CHANTIER : ***1° VMC - Interlude VEAUCHE***

Adresse CHANTIER : ***(Adresse) 5***

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémentair
	Terminaux			Extract	Réseaux		
	Bouch.	**Diffus.**	**Grille**	CTA	G.H.	G.V.	
1 ETAGE							
SALLE DE REPAS	**1**						
VESTIAIRE HOMMES	**2**						
VESTIARE FEMMES	**3**						
ARCHIVES	**1**						
WC	**3**						
BUANDERIE	**4**						
LOCAL INFO	**1**						
RDC							
Sanitaire salon accueil	**3**						
Motricité WC	**3**						
LOCAL M2NAGE	**1**						
LOCAL RANGEMENT	**1**						
WC PERSONNEL	**1**						
WC BB - +	**3**						
JARDIN ENFANT WC PAPILLON	**4**						
JARDIN ENFANT WC COCCINEL	**3**						
RESERVE ALIMENTAIRE	**1**						
CUISINE	**2**						

S.A.S. DHN Service - Capital de 10 000 €
ZA DES PRAIRIES – 13 Rue GUTENBERG – 42340 VEAUCH
Téléphone : 06 35 22 58 24
servicedhn@sfr.fr
N° Siret : 878 254 838 00013 - APE 8122Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

PLONGE	1						
VESTIAIRE	1						
GRANDS WC	3						
MOYENS WC	3						
				1			GAINE DIAM 410 RDC
							GAINE DIAM 315 1ER ETAGE
							GAINE DIAM 200 BUANDERIE
							L'extraction fonctionne
							Le soufflage ne fonctionne pas
SYNTHESE s / TOTAL 1	**45**	**21**	**0**	**1**	**0**	**0**	

CHANTIER :	***2° VMC - FOREZ ENCHANTE FEURS***						
Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, ...	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémen
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	**Diffus.**	**Grille**		G.H.	G.V.	
LAVABO EXT	**1**						
PETIT LOUP							Fermeture du 26/07 au 22/08
CHANGE EXT	**1**						
SDB	**1**						
DORTOIR	**1**	**2**					
ESPACE DE VIE	**2**	**1**					
POMME DE PIN							
CHANGE EXT	**1**						
SDB	**1**						
DORTOIR	**1**	**2**					
ESPACE DE VIE	**2**	**1**					
BIBLIOTHEQUE	**1**						
COULOIR		**5**					
WC	**1**			**1**			CTA DOUBLE FUX
FEE CLOCHETTE							
CHANGE EXT	**1**						
SDB	**1**						
DORTOIR		**1**					
ESPACE DE VIE	**0**	**0**					
TGBT	**1**						
MATERIEL PEDAGOGIQUE	**1**						
BUREAU	**1**						
SECRETARIAT	**1**						
DIRECTION	**1**	**1**					
ATRIUM	**2**	**2**					
LUTINS				**1**			1 TRAPPE DANS LE PLAFOND
SDB	**2**						ACCES COMPLIQUE, PREVOIR PARISIEN

S.A.S. DHN Service - Capital de 10 000 €
ZA DES PRAIRIES – 13 Rue GUTENBERG – 42340 VEAUCHE
Téléphone : 06 35 22 58 24
servicedhn@sfr.fr
N° Siret : 878 254 838 00013 - APE 8122Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

DORTOIR	2	2				
ESPACE DE VIE	1	2				
WC PERSONNEL	2					
DOUCHE	1					
VESTIAIRE	1					
VESTIAIRE	1					
CUISINE PERSO	1					
BUANDERIE	1					
LOCAL MENAGE	1					
TGBT	1					
CUISINE	1					
SYNTHESE s / TOTAL 1	37	19	0	2	0	0

CHANTIER : ***4° VMC - ARCHE DES PITCHOUS***

Adresse CHANTIER : ***20 BIS PLACE DES COMBATTANTS BELLEGARDE EN FOREZ***

Descriptif d'installation VMC /							
Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, ...	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémen
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	**Diffus.**	**Grille**		G.H.	G.V.	
ENTREE	1						
BUREAU	1						
CHAMBRE 1	1						
CHAMBRE 2	1						
LAVERIE	1						
WC	1						
CHANGE	1						
CUISINE	1						
				1			moteur relais non démontable
SYNTHESE s / TOTAL 1	8	0	0	1	0	0	

-

-

CHANTIER : ***5° VMC - chapi chapeau***

Adresse CHANTIER : ***espace social rue massenet CHAZELLES SUR LYON***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

Descriptif d'installation VMC / ……	

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémen
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	Diffus.	Grille		G.H.	G.V.	
ENTREE	1			1			ACCES BIBLIOTHEQUE
BUREAU	1						
CHAMBRE 1	1						PEU D ESPACE EN FX PLAFOND POUR P TRAPPE
CHAMBRE 2	1						DIAM 125
CUISINE	2						
RESERVE	1						
AIR DE JEUX	1						
CHAUFFERIE	1						
LAVERIE	2						
DOUCHE	1						
WC	1						
VERANDA	1						
SALLE 1	2						
CUISINE 2	1						
CHANGE	2						
CHAMBRE	1						
CHAMBRE	1						
CHAMBRE	1						
REPOS	1						
VESTIAIRE	1						
DOUCHE	1						
WC	1						
SYNTHESE s / TOTAL 1	26	0	0	1	0	0	

CHANTIER : ***6° VMC - LES P TITES FRIMOUSSES***

Adresse CHANTIER : ***137 ROUTE DE RIVAS CUZIEU***

S.A.S. DHN Service - Capital de 10 000 €
ZA DES PRAIRIES – 13 Rue GUTENBERG – 42340 VEAUCHE
Téléphone : 06 35 22 58 24
servicedhn@sfr.fr
N° Siret : 878 254 838 00013 - APE 8122Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

Descriptif d'installation VMC / ……	

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémen
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	Diffus.	Grille		G.H.	G.V.	
ENTREE	1			1			ACCES TRAPPE COTE ESPACE ENFANT
WC ENFANT	1						MOTEUR VMC PARTICULIER
WC ADULTE	1						GAINE FLEXIBLE
CUISINE	1						ATTENTION PLACO
SYNTHESE s / TOTAL 1	4	0	0	1	0	0	

Le client s'engage à informer, par écrit, la SAS DHN Service de toutes modifications concernant les installations précédemment décrites. Ces modifications pourront faire l'objet d'une révision du montant des prestations.

CHANTIER : Adresse CHANTIER :	***7° VMC -LA RECRE*** ***47 rue du Geyser MONTROND LES BAINS***
Descriptif d'installation VMC / ……	

PRESTATION :
Intervention PARTIELLE :
Traiter BOUCHES ; ENTREES de GAINE
Moteur et filtres

RDC	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémentaires
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch. EXTR	Diffus.	Grille		G.H.	G.V.	
CUISINE	2	1	2				
TGBT	1						
local ménage	1						
poussette	1						
VESTIAIRE HOMME	2	1					
VESTIAIRE FEMME	4	1					
buanderie	1	1					
bureau médical		1					
direction		1					
ACCUEIL famille		1					
archive	1						
local ménage	1						
vestiaire bébé		1					
biberonnerie	1						
vestiaire bébé		1					
salle de repas			3				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

petit groupe			1				
salle éveil 2			2				
salle éveil 1			2				
salle de propreté			1				
couchettes 1	4						
jeux d'eau	2						
couchettes 2	4						
salle petit groupe			1				

1ER ETAGE	NOMBRES						OBSERVATIONS Complémentaires
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch. EXTR	Diffus.	Grille		G.H.	G.V.	
réserve	1						
jeu calme	1						
bureau responsable		1					
salle de vie			1				
kitchnette	1						
change	1						
dégagement	1						
local (grille 3)			1				
stockage 1	1						
salle de motricité		1					
stockage 2	1						
wc	2						
détente		1					
kitchnette	1						
réunion		1					
SYNTHESE s / TOTAL 1	35	13	14	0	0	0	

CHANTIER :
Adresse CHANTIER :

8° VMC -LE JARDIN ENCHANTE
4 RUE DES JARDINS BLABIGNY

S.A.S. DHN Service - Capital de 10 000 €
ZA DES PRAIRIES – 13 Rue GUTENBERG – 42340 VEAUCHE
Téléphone : 06 35 22 58 24
servicedhn@sfr.fr
N° Siret : 878 254 838 00013 - APE 8122Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

Descriptif d'installation VMC / ……..

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Compléme
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	Diffus.	Grille		G.H.	G.V.	
BUREAU	1			1			moteur monté à l'envers
WC	1						
SALLE DE JEUX	1						
SALLE DE JEUX	1						
SALLE DE BAINS	3						
CUISINE	2						
LOCAL MENAGE	2						
DOUCHE	1						
TOILETTE	1						
SYNTHESE s / TOTAL 1	13	0	0	1	0	0	

boîte à clé sur le mur entre la crèche et la médiathèque, le code est le 0142.

Si besoin contacter le responsable bâtiment, Monsieur Laurent Vial au 06 70 17 38 97.

CHANTIER : ***9° VMC -L EQUIPAGE***

Adresse CHANTIER : ***16 ROUTE DE ST GALMIER CHAZELLES SUR LYON***

Descriptif d'installation VMC / ……..

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Compléme
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	Diffus.	Grille		G.H.	G.V.	
ENTREE	1	2					6 TRAPPES POSEES
BUREAU ROSE	1						
CUISINE	1						
WC	3						
SALLE ORANGE	4						
BUREAU DIRECTION	1						
BUREAU VERT	1						
BUREAU BLEU	1						
SALLE PETITE ENFANCE	6						
CHAUFFERIE				1			
SYNTHESE s / TOTAL 1	19	2	0	1	0	0	

CHANTIER : ***10° VMC -LA PASSERELLE***

Adresse CHANTIER : ***BD JEAN LOUIS BONNASSIEUX PANNISSIERES***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

Descriptif d'installation VMC / ……..

PRESTATION :

Intervention COMPLETE:

Traiter BOUCHES ; ENTREES de GAINE + GAINES COMPLETES et EXTRACTEURS

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Compléme
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	**Diffus.**	**Grille**		G.H.	G.V.	
RDC							MOTEUR EN LAVERIE
CUISINE	**1**						POSE DE TRAPPES IMPOSSIBLE
VESTIAIRE	**1**						
WC	**1**						
1ER ETAGE							
SALLE DE PAUSE	**2**						
COULOIR	**2**						
BUANDERIE	**1**			**1**			
SYNTHESE s / TOTAL 1	**8**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	

CHANTIER : ***11° VMC -LA SOURIS VERTE***

Adresse CHANTIER : ***12 RUE ST PIERRE ROZIER EN DONZY***

Descriptif d'installation VMC / ……..

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES						OBSERVATIONS Compléme
	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.	**Diffus.**	**Grille**		G.H.	G.V.	
ESPACE RANGEMENT	**1**						MOTEUR INDEMONTABLE
CHANGE	**1**						ASPIRATION TRES FAIBLE
CUISINE	**1**						
SALLE	**1**						
PLACARD	**1**						
LAVERIE	**1**						
WC	**1**						
SYNTHESE s / TOTAL 1	**7**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	

CHANTIER : ***12° VMC -RAM***

Adresse CHANTIER : ***4 All. du Parc 42110 FEURS***

Descriptif d'installation VMC / ……..

Etage, Divers Locaux, Sanitaire, Chambre, …..	NOMBRES	OBSERVATIONS Compléme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

	Terminaux			Extract. - CTA -	Réseaux		
	Bouch.		débit		G.H.	G.V.	
SALLE DE REPOS	1		45				DIAM 125
WC	1		15				DIAM 125
LAVABO	1		15				DIAM 125
BUREAU	1		30				DIAM 125
GRANDE SALLE	1		125				DIAM 125
				1			MOTEUR SOUS PLAFOND
							REJET EN FACADE: pose d'un sifflet a
SYNTHESE s / TOTAL 1	1	0	230	1	0	0	

VI. MONTANT DES PRESTATIONS PAR INTERVENTION

Le règlement s'effectuera conformément aux conditions suivantes : 30 jours, date de facture.

Les prix indiqués ci-dessus correspondent à une intervention effectuée en semaine, du lundi au vendredi, et de 6h00 à 21h00.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

	Intervention Partielle 2026 BOUCHES ; ENTREES de GAINE et EXTRACTEURS
Les p'tites Frimousses	280,00 €
L'Arche des Pitchous	280,00 €
Crèche La Souris Verte	280,00 €
Le Jardin Enchanté	300,00 €
L'équipage	300,00 €
L'équipage filtres	190,00 €
Chapi-Chapeau	300,00 €
Chapi-Chapeau Gaine sèche linge	270,00 €
La Passerelle	300,00 €
Forez Enchanté	610,00 €
Interlude Crèche	670,00 €
Crèche la récré	930,00 €
Ram Feurs	270,00 €
Montant € HT Total.	**4 980,00 €**
Montant € TVA. 20 %	996,00 €
Montant € TTC Total.	5 976,00 €

S.A.S. DHN Service - Capital de 10 000 €
ZA DES PRAIRIES – 13 Rue GUTENBERG – 42340 VEAUCHE
Téléphone : 06 35 22 58 24
servicedhn@sfr.fr
N° Siret : 878 254 838 00013 - APE 8122Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

VII. DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat prend effet à sa signature et est établi pour 1 an du 01/01/2025 au 31/12/2025.

VIII. PENALITES :

Dans le cadre de la Loi n°92-1442 du 31/12/1992, nous vous précisons que tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L.441-6 est fixé à 40 euros.

La société DHN Service reste propriétaire de tous les documents transmis (descriptif, contrat, méthodologie…) et ils ne doivent en aucun cas être divulgués pour les besoins d'une consultation ou autre.

IX. DOCUMENTS

La société DHN Service s'engage à retourner un compte rendu d'intervention avec un audit des non conformités (contrôle des pressions et débit d'air) pour chaque dossier.

Fait à Veauche, le 01/07/2025

SAS DHN Service
Le Gérant,

DHN Service
SAS au capital de 10.000 €
ZA des Prairies - 13 Rue Gutenberg - 42340 VEAUCHE
Tél. 06 35 22 58 24 • dhnsfr42@gmail.com
SIRET 878 254 838 00013 - APE 8121 Z

Fait à , le

Pour le client,
« Bon Pour Accord »
Cachet de l'établissement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026

DHN Service
Hygiène des réseaux aérauliques

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SOCIETE DHN Service

Toute commande emporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions

1 – DISPOSITIONS GENERALES (MOYENS)

Le client s'engage :

. A laisser aux commerciaux, inspecteurs et techniciens de notre société, libre accès à ses locaux et particulièrement à ceux nommément désignés, chaque fois que cela sera nécessaire pour l'exécution de leur travail de prospection de contrôle et d'intervention, conformément à l'article R 237-6 du code du travail

. A respecter les consignes et prescriptions de nos intervenants aux fins de ne pas nuire à l'efficacité de leurs interventions et/ou de leurs conseils

. A ne pas changer la destination des locaux désignés, sans nous en avoir avertis expressément.

2- PENALITES D'ANNULATION

Toute annulation de l'intervention devra être signalée par fax ou par mail à la SAS DHN Service dans un délai maximum de 48H
Précédent la date prévue
En cas de non-respect de ce délai, une facturation de 25% du montant de l'intervention HT sera envoyée au client
En cas d'annulation non signalée et constatée par les techniciens de la SAS DHN Service le jour de l'intervention, une facturation
Équivalente à 50% du montant de l'intervention HT sera appliquée.

3 – GARANTIE ET MOYENS (sous réserve de l'article 5)

Dans le cas où la garantie est prévue et accordée, notre société s'engage pendant toute la durée de l'abonnement à mettre en œuvre dans les locaux désignés, tous les moyens dont elle dispose et compatibles avec la nature de ces derniers et l'activité du client. A ce titre, tout déplacement, que ce soit sur l'initiative de la société ou à celle du client, constitue une intervention contractuelle. Aucune garantie n'est accordée en cas de travaux ponctuels.

4 – ENGAGEMENT ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Pour assurer l'efficacité de nos traitements, le client doit :

. Assurer le nettoyage complet et régulier de ses locaux

. Mettre à disposition une alimentation électrique de 220V, intensité10-16A) avec terre protégé et l'eau.

Dans ce cas, il s'engage à suivre les prescriptions et conseils de nos intervenants sur les mesures à prendre dans les domaines précités.

5 – RECLAMATIONS

Toute réclamation doit nous être signifiée par écrit en recommandé avec accusé de réception dans les 48 heures suivant la date d'intervention.

6 – PRECAUTIONS A PRENDRE

Comme pour tous les produits chimiques et traitements, les enfants, les animaux (particulièrement porcs, chiens, chats, volailles, poissons ...) et les végétaux doivent impérativement être tenus à l'écart des locaux traités pendant toute la durée de traitements. Il appartient au client de veiller à cette obligation et d'informer son entourage, son personnel et sa clientèle des précautions à prendre et les dangers encourus.

.

7 – ACTUALISATION DES PRIX

Nos prix restent inchangés par période de douze mois pour les contrats et les abonnements.

8 – CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos factures sont payables à réception, net, sans escompte à notre siège social Il est expressément convenu que :

. Le non-paiement à date échue, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance ; cette inexécution libère la société DHN Service de tous ses engagements.

. Nous nous réservons le droit de suspendre immédiatement et sans préavis toute intervention, résilier tout contrat en cours d'exécution ou à exécuter.

. Les intérêts de retard courent de plein droit à partir de l'échéance de la facture ou de l'effet impayé et ce, même en l'absence de mise en demeure.

. Le taux appliqué sera le taux légal augmenté de deux points.

. Le défaut de paiement des sommes qui nous sont dues, déliera la société DHN Service. de tous ses engagements et la libérera de toute responsabilité qu'elle soit.

. Un certificat sera délivré au client à l'issue de l'intervention, après acquittement de notre facture.

9 – RESPONSABILITE CIVILE

De convention expresse entre les parties, il est stipulé que la responsabilité civile de la société SAS DHN Servics. qu'elle qu'en soit la cause et la nature, ne pourra être recherchée au-delà d'une somme à laquelle cette responsabilité est contractuellement limitée, et donnée par notre assureur. Les dispositions de cet accord sont exclusives de toutes autres.

Pour toute contestation, il est fait attribution expresse de juridiction devant les tribunaux de ST-ETIENNE (42) et ce, même en cas de pluralité de défendeurs et de demande en garantie, nonobstant toute clause d'attribution contraire à la présente stipulation du lieu de paiement.

10 – DESIGNATION DU PERSONNEL

Dans le cas du travail de nuit, le client s'engage à respecter les modalités décrites par l'article R 237-10 du code du travail.

La société DHN Service se réserve le droit de désigner le personnel affecté pour les interventions sur site ou de solliciter des intervenants ou prestataires de services de son choix, à ses conditions en réalisant le même travail établir sur le devis en cours, sans aucune gène ni désagrément pour le client.

La société DHN Service La société

** faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé » et cachet de l'entreprise*

S.A.S. DHN Service - Capital de 10 000 €
ZA DES PRAIRIES – 13 Rue GUTENBERG – 42340 VEAUCHE
Téléphone : 06 35 22 58 24
servicedhn@sfr.fr
N° Siret : 878 254 838 00013 - APE 8122Z

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260619-2042026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2026